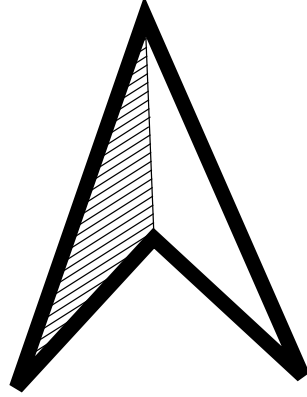
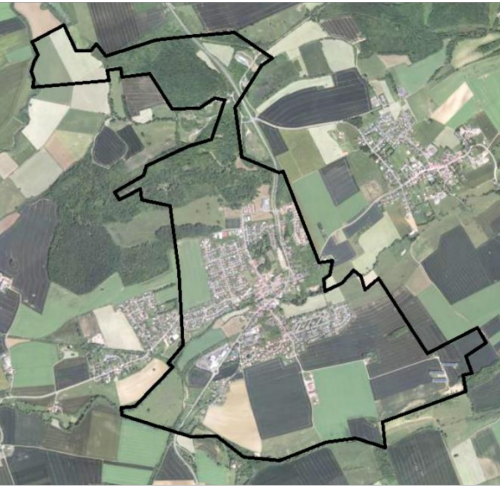




Pièce 3.1 : Plan de zonage



Échelle 1/5000

	Date de prescription : 10 octobre 2016 Précisé : 16 janvier 2017
	Date Arrêt-projet : 19 juin 2023
	Mise à l'enquête publique en date du :13 novembre 2023
	Date approbation : 12 février 2024

Plan Local d'Urbanisme

Emplacement réservé	Type	Superficie en ha
1	Voirie destinée à une potentielle urbanisation future <i>Parcelle 339 – 341 – 343 – 345 – 45 – 351 et 42 ; section 3</i>	0.03 ha
2	Fossé permettant une meilleure gestion et de limiter le risque Inondation <i>Parcelle 97 ; section 1</i>	0.03 ha
3	Récupération d'eau pluviale + aménagement d'éléments paysagers <i>Parcelle 117 – 118 ; section 2</i>	0.15 ha
4	Récupérateur d'eau pluviale + aménagement d'éléments paysagers <i>Parcelle 207 ; section 6</i>	0.01 ha

Légende

Zones

- UA : Ancien bourg
- UBa : Zone urbaine regroupant majoritairement de l'habitat pavillonnaire
- UBb : Zone urbaine regroupant majoritairement de l'habitat collectif
- UBc : Eco-lotissement de La Ronceraie
- UE : Zone urbaine destinée aux équipements publics
- Um : Zone urbaine mixte accueillant de l'activité et de l'hébergement
- IAUh : Extension urbaine à vocation d'habitat
- IAUm : Extension urbaine à vocation mixte
- A : Zone agricole
- Aa : Zone agricole non constructible
- Am : Zone liée à l'activité de maraîchage
- N : Zone naturelle
- Ne : Zone naturelle relatif à l'espace de la déchetterie
- Nh : Zone naturelle à vocation d'habitat
- Nj : Zone naturelle de jardins
- NL1 : Zone naturelle relatif à un espace à vocation de tourisme
- NL2 : Zone naturelle relatif à un espace à vocation de sports et de loisirs

Prescriptions

- Eléments de paysage protégés
- Emplacement réservé
- Espaces boisés classés
- Alignement
- Marges de recul
- Recul de 50 mètres par rapport au régime forestier

